

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 12 février 2009 à 20 heures

Ordre du jour :

- Intervention des techniciens du SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes pour une présentation des nouvelles compétences « Entretien et Réhabilitation » et bilan des dispositifs – Modification statutaire,
- Impact / Transfert de compétences Communauté de Communes Val Guiers / année 2008,
- Modification statutaire du Syndicat des Eaux du Thiers / composition du bureau : augmentation des membres,
- FDEC 2009 / Engagement sur la réalisation des travaux de réfection des voiries,
- SIAGA / Adhésion commune de Velanne,
- Aménagements sécuritaires des Chaudannes / Subventions / Conseil Général - Directions des routes et du transport scolaire,
- Questions diverses.

1/ Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCVG

Intervention des techniciens pour présentation du service SPANC (origine, compétences, missions, financement, réglementation (loi sur l'eau 1992 et arrêté du 6 mai 1996), personnel, territoire) et :

Etat des lieux du parc ANC (Assainissement Non Collectif)

Tous les dispositifs individuels ont été contrôlés sur la commune.

Le parc des installations neuves dénombre un seul dispositif non conforme à la réglementation en vigueur.

14% du parc des anciennes installations pose problème (évacuation des eaux usées non traitées dans le milieu naturel, la voie publique ou privée) : certaines sont complètes sans risques ou avec risques privés ou publics, d'autres sont incomplètes sans risques ou avec risques privés ou publics. Parfois les installations sont inexistantes ou inconnues.

L'urgence est d'inciter et même d'obliger (compétence du Maire – insalubrité environnementale) les propriétaires d'installations engendrant un risque public à faire le nécessaire pour réhabiliter leur dispositif.

C'est pourquoi, le service SPANC a dans l'objectif de proposer des services supplémentaires :

Compétence Entretien

En réalisant un marché de vidange pour l'entretien des ouvrages de prétraitement uniquement car celui-ci est rarement réalisé et qu'il devrait être effectué tous les 4 ans. Un appel d'offres sera réalisé pour le choix d'une entreprise auprès de laquelle les usagers (qui auront au préalable passé une convention avec la CCVG) pourront solliciter un service d'entretien garantissant une qualité des prestations, un respect du devenir des matières vidangées et un coût moins important.

Compétence Réhabilitation

Pour apporter une aide administrative et financière aux particuliers qui ont des installations réalisées avant 96, diagnostiquées comme étant non conformes et représentant un risque pour la salubrité et l'environnement.

Une aide financière (30% dans la limite d'un coût plafond de 7500€) émanant du 9^{ème} programme de L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et qui est valable uniquement pour les opérations groupées dont les dossiers seront déposés avant le 1^{er} août 2009.

Pour permettre à la Communauté de Communes Val Guiers d'intégrer ces nouvelles compétences, il convient d'en délibérer. Pour celle concernant la « Réhabilitation », il faut également que la commune approuve les zones concernées. Cependant, à la demande récente de CCVG, cette décision sera reportée à la prochaine réunion du Conseil. En effet, la CCVG nous informe que suite à l'abandon de la compétence sociale, elle doit à nouveau modifier ses statuts. Pour ce faire, elle doit d'abord en délibérer en conseil communautaire prévu le 25/02/2009 pour qu'ensuite les communes fassent de même.

En conséquence, plutôt que de délibérer deux fois sur des modifications de statuts, il paraît judicieux de tout intégrer dans la même décision.

2/ Impact 2008 /Transfert de compétences/ Communauté de Communes

Comme chaque année, il convient de délibérer sur cette question.

Une loi de 2006 permet le vote de taux représentatifs du coût des transferts au profit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

La CCVG n'ayant pas pris de nouvelle compétence en 2008, aucun transfert de charge n'est donc à effectuer.

Une délibération est quand même à prendre précisant le coût des transferts évalué à 0 Euro.

3/ Modification statutaire du Syndicat Intercommunal des EAUX du THIERS

Compte tenu de l'accroissement du Syndicat (intégration de nouvelles communes ces dernières années), il convient de revoir la composition du bureau qui est actuellement composé de 5 personnes (1 président, 2 vice-présidents et 2 membres)

Le Syndicat propose l'élection de 2 membres supplémentaires.

Les membres du Conseil Municipal approuve cette décision et autorise la modification statutaire du SI des Eaux du Thiers.

4/ Subvention FDEC – Travaux de Voirie 2009

M. le Maire informe l'assemblée de sa participation à la réunion cantonale pour la répartition du FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Communes) avec Monsieur CRUVIEUX, Conseiller Général et les Maires du Canton.

Il précise que la subvention allouée à Belmont-Tramonet s'élève à 11.423 Euros pour des travaux voirie et qu'il convient de prendre une délibération précisant l'engagement de la commune pour une réalisation sur l'année 2009. Le taux de subvention est de 30% du HT au lieu de 32%.

De plus, lors de cette réunion, ont été énumérés les futurs travaux qui seront réalisés sur la voirie départementale par le Conseil Général, soit sur les sites suivants :

- Montée de Gubin
- Ancienne entrée de l'autoroute
- Aménagement sécuritaire RD 916a au niveau du carrefour autoroute
- Aménagement du carrefour de « La Belle Etoile » vers grange effondrée (travaux démolition 2009 et réalisation carrefour 2010)

Il est convenu, en accord avec les propriétaires de la grange, que le four, existant sur la propriété cédée au Département, sera récupéré par la commune pour une installation qui devrait être réalisée aux abords de la salle polyvalente.

5/ Syndicat Interdépartemental Aménagement du Guiers et de ses Affluents

Le SIAGA fait part aux communes membres de la demande d'adhésion de la commune de Velanne.

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'approuver cette adhésion aux mêmes conditions que les 41 autres communes du Syndicat.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte l'intégration de la commune de Velanne au S.I.A.G.A.

6 / Travaux de sécurisation de deux secteurs du lieudit « Les Chaudannes ».

Le projet présenté lors de la réunion du 4/12/2008 est validé par l'ensemble du Conseil Municipal (voir compte-rendu du 4 décembre 2008).

Il convient de valider la proposition de maîtrise d'œuvre du Cabinet Peronnier et de réaliser les demandes de subventions auprès du Conseil Général de la Savoie et de ses services compétents : Transport Scolaire et Direction des routes.

Les membres du Conseil Municipal approuve le choix du Cabinet Peronnier pour la Maîtrise d'œuvre et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux et obtention des subventions.

Monsieur le maire rappelle le projet de réunion publique pour information de la population concernée (habitants des secteurs) et propose le vendredi 20 février 2009 à 20 heures à la salle Polyvalente.

Une distribution des invitations sera réalisée en fin de semaine par MM. BARBE, FROGER et VERGUET.

QUESTIONS DIVERSES

SIVU JEUNESSE

M. PERROT-MINNOT explique à l'assemblée l'augmentation de la participation des communes pour l'année 2009 qui s'élève pour Belmont-Tramonet à 7.364 Euros.

Rappel des participations antérieures : 2007 : 4000 € 2008 : 2877 €

Il s'agit d'un mauvais rattachement d'une recette perçue tardivement par la CAF (57000 €) qui a gonflé le résultat excédentaire de fonctionnement 2007 et du coup retardé d'une année l'impact financier du transfert 2007 de la compétence petite enfance au SIVU JEUNESSE (Halte Garderie). De plus, il faut ajouter à cela le projet de mise en place du Relais Assistantes Maternelles.

Le Conseil Syndical doit voter le budget 2009, le lundi 2 mars prochain.

CMJ

Les Conseillers Jeunes seront sollicités, comme chaque année, pour aider et assister au repas du CCAS organisé pour les personnes âgées de 65 ans et plus, le 15 mars 2009.

Le CMJ prépare le Carnaval avec concours de déguisement pour le mercredi 25 février 2009.

Une nouvelle manifestation est en préparation. Les élus jeunes fabriquent des objets qui seront vendus et dont les bénéfices seront reversés à l'association « chien-guide d'aveugle ». La date sera fixée prochainement.

URBANISME

CR réunion commission du 22/01/2009

Projet de révision du POS (Plan d'Occupation des Sols)

Ouverture d'un Plan Local d'Urbanisme probablement à l'automne. Un appel d'offres devra être réalisé pour le choix d'un cabinet spécialisé pour mener à bien les diverses études qui pourraient démarrer cet hiver et ainsi élaborer un PADD (Projet d'aménagement et de Développement Durable sur 15 à 20 ans). Il conviendra de :

- Etudier les demandes des particuliers pour un changement de zonage. Certaines sont raisonnables : terrains proches des équipements publics et des zones déjà constructibles et non cultivées.
- Revoir la réglementation : superficie des terrains pour construction, pente de toit pour abri de jardin, prévoir les participations aux travaux voies et réseaux sur les zones d'aménagement d'ensembles...

Monsieur le Maire explique la réunion d'informations ERDF à Novalaise. Une nouvelle loi, applicable au 1^{er} janvier 2009, oblige dans certaines conditions les communes à participer aux dépenses onéreuses de renforcement et extension des réseaux. C'est pourquoi, principalement pour les zones d'aménagement d'ensembles où les installations en équipement public (voirie, réseaux divers) sont importantes, il conviendra avant de valider les autorisations d'urbanisme de prévoir une participation des aménageurs.

TRAVAUX

Suite à la réunion commission travaux du 22/01/2009. Travaux à entreprendre et études à réaliser.

Réfection des voiries et aménagements extérieurs :

Fin de la réfection route de la Caramatrandière, aménagements : route d'accès canoës, terrain vers garderie et derrière l'école, chemin rural Tramonet, allées du cimetière, stèle pour les anciens d'Algérie, renforcement voirie vers maison sans soleil « Frais Gros ».

Travaux sur bâtiment

Réalisation imminente des sanitaires de l'atelier communal.

Construction d'un nouvel atelier communal. Voir réalisation de celui de la commune de Domessin.

Rénovation intérieur (Eglise – Chapelle). Suite à la réunion de la commission une visite des bâtiments a eu lieu avec un artisan le 3 février dernier. Une rénovation des peintures à l'identique avec conservation des motifs est estimée à environ 100000 €. Travaux d'urgence et de sécurisation maison GUIFFRAY suite à la prise de l'arrêté de péril imminent. (M. GUIFFRAY précise qu'il remboursera sa part dès la perception par le Département de la somme correspondant à la vente de la parcelle où est située la grange effondrée).

Eclairage façade mairie et préau

Départ de M. LECARPENTIER du logement de l'ancienne école de Tramonet à la fin du mois : VMC et étude de l'aménagement des combles à entreprendre.

Mobilier de la Chapelle

Rappel de la demande de classement de certains objets d'art de la Chapelle suite à une visite de la commission du patrimoine du Département.

L'autel, tabernacle et une peinture ont donc été classés en commission départementale du 18/12/08 et en cas de rénovation la dépense sera subventionnable.

Travaux vers la Chapelle

Vu avec Monsieur MAUREL du SMAPS le 3 Février 2009

Pose d'une plaque explicative devant la chapelle, implantation en arrière du parking d'un totem de Mandrin et aménagement d'un parc à vélo (voie Mandrin)

SIVU du Collège de Saint Genix sur Guiers

Madame VALLIN signale la dissolution du Syndicat. Les frais d'entretien des gymnases seront facturés directement par la commune de St Genix sur Guiers.

ANIMATION

Prévision d'une manifestation qui serait organisée par la commune le dernier week-end de juillet.

La commission animation doit se réunir pour en discuter.

Monsieur le Maire signale également qu'une discussion a eu lieu en réunion CCAS pour la mise en place d'un arbre de Noël pour les enfants de Belmont-Tramonet..

PROCHAINES REUNIONS pour les FINANCES

SIVU Scolaire : JEUDI 12 MARS à 20H

CCAS 16 MARS 2009 à 20H

COMMISSION FINANCES 19 MARS 2009 à 20H

CONSEIL MUNICIPAL 26 MARS 2009 à 20H